



## TERMES DE REFERENCES DE L'ÉVALUATION A MI-PAROURS

JUILLET 2022

<b>Projet</b>	<b>Programme Régional des Initiatives de la Migration – PRIM Maroc</b>
<b>Lieux</b>	<b>Maroc – Rabat, région de l'Oriental, région du Souss-Massa</b>
<b>Budget global</b>	<b>9 millions €</b>
<b>Intitulé de la mission</b>	<b>Évaluation à mi-parcours du projet PRIM « Programme Régional des Initiatives de la Migration » au Maroc</b>
<b>Dates du projet</b>	<b>Septembre 2020 – Aout 2024</b>
<b>Nature du marché</b>	<b>Prestation de service</b>
<b>Période</b>	<b>Octobre 2022 – janvier 2023</b>
<b>Personnes contacts</b>	<b>Paola CHIANCA, cheffe de projet PRIM <a href="mailto:paola.chianca@expertisefrance.fr">paola.chianca@expertisefrance.fr</a></b>  <b>Aurore LHOMME, chargée de projet Expertise France <a href="mailto:aurore.lhomme@expertisefrance.fr">aurore.lhomme@expertisefrance.fr</a></b>
<b>Budget indicatif du marché</b>	<b>20 000 € (maximum)</b>
<b>Financement</b>	<b>AFD</b>

### 1. Présentation du contexte et du projet PRIM

Le Maroc est à la fois un pays (i) d'émigration : 5 millions de Marocains résidant à l'étranger (MRE), dont un quart en France, (ii) de transit : 12% des 200 000 entrées irrégulières en Europe en 2017 se font entre le Maroc et l'Espagne et (iii) d'immigration : 28 400 migrants régularisés au Maroc en 2017, et près de 4 800 réfugiés enregistrés par le HCR au Maroc en 2017. Depuis une décennie, la population d'immigrés et de MRE tend à se féminiser. L'OCDE évalue à 5 milliards d'euros par an, soit 7% du PIB du Maroc en 2017, les fonds transférés par la diaspora marocaine.

Lancée en 2013 et mise en œuvre par le Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM), la politique migratoire marocaine est souvent qualifiée de pionnière, humaniste et responsable. Elle comprend :

- la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dédiée à l'accueil des étrangers sur le territoire marocain ;

- La Stratégie Nationale au profit des Marocains Résidant à l'Etranger (SNMRE), dédiée aux Marocains voulant se réinstaller ou investir au Maroc.

La politique de régionalisation avancée offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire et des politiques sectorielles de développement économique et humain au niveau régional.

Ainsi, le « Programme Régional des Initiatives de la Migration » au Maroc (PRIM) a pour objectif d'accompagner la régionalisation de la politique migratoire marocaine dans les régions du Souss-Massa et de l'Oriental. Financé par l'AFD à hauteur de 9 millions d'euros sur 4 ans (septembre 2020 – août 2024), le projet repose sur trois composantes :

- 1- Le financement de projets « migrations » au niveau régional** pour la mise en œuvre d'actions en faveur des différentes catégories de migrant-e-s ou réalisées par des acteurs de la diaspora pour le développement local. Il s'agit à la fois d'un appui financier, mais également d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets. Les propositions de projets sont évaluées avec l'implication des acteurs institutionnels régionaux, notamment les représentant-e-s des services techniques et les membres des organes de gouvernance.
- 2- L'accompagnement social et administratif des MRE et des RPT** à travers le renforcement des capacités des acteurs territoriaux en matière de sensibilisation, compréhension et gestion de la question migratoire ainsi que la mise en place de dispositifs territoriaux en matière d'accès aux droit commun pour la population cible.
- 3- L'appui à l'intégration de l'approche genre dans les politiques territoriales** relatives à la migration : cette composante a une dimension transversale qui traverse toutes les activités du projets notamment celles identifiées dans les deux premières composantes et vise l'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services.

Il est mis en œuvre par Expertise France, à travers une équipe basée à Rabat, Oujda et Agadir, en partenariat avec les Conseils Régionaux et les Wilayas de l'Oriental et du Souss-Massa. L'association Migrations & Développement participe à la mise en œuvre du projet en tant qu'opérateur dans la région du Souss-Massa.

Les bénéficiaires du projet sont à la fois les ressortissant-e-s des pays tiers (RPT), notamment les populations subsahariennes en transit, mais également les Marocain-e-s résidant à l'étranger et de retour.

## 2. Objet, objectifs et résultats attendus de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation mi-parcours porte sur la mise en œuvre du projet depuis son lancement en septembre 2020 jusqu'au moment de réalisation de l'évaluation.

Elle doit permettre de répondre à deux principaux objectifs :

- Analyser la qualité du projet à travers les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.
- Proposer, de manière prospective, des orientations pour la poursuite du projet jusqu'à août 2024, et notamment des recommandations stratégiques et opérationnelles pour permettre à l'équipe d'améliorer la gestion du projet et les activités prioritaires d'ici la fin du projet.

Le prestataire devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

L'évaluation mi-parcours doit permettre de répondre au questionnement évaluatif proposé ci-dessous :

Pertinence	<p>Quel est le degré de pertinence du programme au regard du contexte politique, de la collaboration avec le Ministère au niveau central, du portage institutionnel au niveau local en relation avec les prérogatives des Conseils Régionaux ? Les objectifs du Projet étaient-ils pertinents au regard des besoins, des attentes et des priorités exprimées par les acteurs bénéficiaires et des problèmes diagnostiqués ?</p> <p>Quel est le niveau de coordination avec les autres partenaires techniques et financiers intervenant sur les mêmes thématiques et territoires, notamment ENABEL et l'OIM ? Comment le positionnement de PRIM est perçu par les autres acteurs PTF ?</p> <p>Quelles sont les améliorations possibles dans la coordination pour un renforcement de la régionalisation de la politique migratoire ?</p>
Efficacité	<p>Pour chaque composante, est-ce que les activités prévues sont les plus efficaces pour atteindre les résultats escomptés ? Faut-il envisager d'autres activités complémentaires ? (Une attention particulière devrait être portée à la mise en place du dispositif de financement des projets migrations)</p> <p>Comment les associations bénéficiaires perçoivent la qualité de l'accompagnement qui leur est proposé ? Quel type d'accompagnement pourrait être efficace et adapté aux besoins au regard du profil des associations visées par les appels à projets ?</p> <p>Dans quelle mesure la coordination avec les Conseils de Région permet-elle de favoriser la mise en œuvre des activités ? Dans quelle mesure les approches adoptées et utilisées sont-elles appropriées par les entités impliquées ?</p> <p>Quelle est la qualité de la coordination et l'accompagnement des acteurs publics dans la participation aux activités et à la gestion du fonds ?</p> <p>Comment l'approche genre est-elle déployée au sein des activités du programme pour en faire un résultat transversal ? Comment son déploiement est-il perçu par les partenaires et bénéficiaires du programme ?</p> <p>Est-ce que la stratégie de communication est adaptée pour accompagner et favoriser l'efficacité de la mise en œuvre ?</p>
Efficience	<p>L'organisation générale du projet est-elle bien adaptée aux besoins (modalités de la collaboration et de coordination au sein de l'équipe, répartition des missions, recours à des prestataires, système de suivi &amp; évaluation, etc.) ?</p> <p>Dans la région du Souss-Massa, la coordination avec M&amp;D facilite-t-elle l'organisation des activités ? le suivi général du programme ?</p> <p>Quelles sont les contraintes et les opportunités identifiées ?</p>
Impact	<p>Quels sont les premiers changements significatifs observables auprès des bénéficiaires directs et des bénéficiaires des micro-projets soutenus dans le cadre de PRIM ?</p> <p>Quels sont les signaux, forts ou faibles, d' une évolution des pratiques et des comportements des acteurs au sein des institutions bénéficiaires ?</p>
Durabilité	<p>Dans quelle mesure la durabilité est-elle prise en compte au niveau des activités, notamment la gestion du fonds de financement en vue d'un transfert aux Conseils de Région ? Quelle modalité serait la plus adaptée pour identifier les conditions d'un tel</p>

transfert ?
-------------

Les questions évaluatives sont présentées à titre indicatif, elles pourront faire l'objet d'une réflexion et d'un approfondissement en phase de cadrage avec les candidat-e-s retenu-e-s.

L'évaluation portera une attention particulière sur la prise en compte du genre dans ce projet.

### **3. Méthodologie**

Le processus d'évaluation sera piloté par Expertise France. Notamment, il est demandé au prestataire d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des échanges réguliers tout au long de la mission, depuis la préparation de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

Le processus d'évaluation devra suivre les phases suivantes :

#### **Phase 1. Cadrage**

Une réunion et des entretiens de cadrage seront organisés afin de remettre la documentation initiale et de permettre au prestataire de rédiger une note de cadrage détaillant la méthodologie adoptée et l'organisation de la phase terrain.

#### **Phase 2. Etude du terrain**

Des visites de terrain devront permettre de réaliser des entretiens avec les différentes parties prenantes du programme et les bénéficiaires directs et indirects.

L'équipe de terrain facilitera la prise de contact avec les personnes à rencontrer, mais l'organisation logistique des déplacements et des entretiens sera sous la responsabilité du prestataire.

#### **Phase 4. Restitution**

Une restitution du rapport provisoire sera organisée auprès de l'équipe du programme pour permettre de réfléchir aux recommandations. Les observations seront intégrées au rapport final d'évaluation, qui fera l'objet d'une synthèse.

Il est attendu des candidat-e-s de fournir dans leur offre une proposition détaillée de la méthodologie à mettre en place pour le processus d'évaluation.

### **4. Calendrier et budget**

L'évaluation est prévue pour se dérouler sur la période d'octobre 2022 à janvier 2023.

La phase de terrain devrait se dérouler de manière indicative dans le courant des mois de novembre et/ou décembre 2022. Le rapport final d'évaluation devra être validé au plus tard le 31 janvier 2023.

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de **20 000 €** et devra comprendre l'ensemble des coûts inhérents à la réalisation de la mission (honoraires, frais de déplacements, assurances, etc.).

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

## **5. Documentation**

Le ou les candidat-e-s retenu-e-s se verront remettre toute la documentation pertinente sur le projet PRIM, en particulier le document projet, la Théorie du Changement de PRIM, les rapports d'activités remis à l'AFD par Expertise France et Migrations & Développement, ainsi que tout autre document jugé utile pour la bonne compréhension du programme et de ses avancées.

## **6. Livrables attendus**

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir :

- Une note de cadrage précisant la méthodologie qui sera déployée sur le terrain, les outils proposés ainsi que les modalités d'organisation (plan de travail détaillé) ;
- Un rapport provisoire d'évaluation, dans un délai de 2 semaines après la phase de terrain, comprenant une réponse aux questions évaluatives et des recommandations qui devront être déclinées en recommandations stratégiques, opérationnelles et actions prioritaires à mettre en œuvre dès le 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- Un rapport définitif qui ne devra pas dépasser 50 pages, suite à la restitution du rapport provisoire et la prise en compte des observations du commanditaire. Si ces observations expriment des différences d'appréciations non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants. Le rapport définitif sera accompagné d'une synthèse de moins de 10 pages.

## **7. Profil recherché**

L'évaluation sera réalisée de préférence par une équipe mixte (homme/femme) de consultant-e-s composée d'au moins un-e évaluateur-trice marocain-e (expert-e national-e).

Expertise France encourage les candidatures féminines.

### **Profil du/des prestataire-s :**

#### **Qualifications et expérience**

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'approche genre, la migration et la gouvernance locale, la société civile.
- Expérience de coordination multi-acteurs
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées

- Bonne connaissance du Maroc et du contexte politique

#### **Compétences métier :**

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement
- Expérience et connaissance en matière de suivi et d'évaluation sur le terrain
- Elaboration de système d'évaluation
- Maîtrise des approches orientées changement
- Connaissance de la méthodologie du Changement le Plus Significatif.

#### **Compétences administratives :**

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

#### **Compétences linguistiques :**

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);
- La maîtrise du darija serait un atout

### **8. Modalités de soumission et de sélection des offres**

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à présenter une offre technique et financière. Celle-ci devra comporter :

- Une offre technique comprenant :
  - Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux ;
  - Une méthodologie d'évaluation détaillée par phase et accompagnée d'un chronogramme et d'une répartition de la charge de travail au sein de l'équipe ;
  - Les CV de l'équipe d'évaluation proposée pour réaliser la mission et éventuelle répartition des rôles et responsabilités.
- Une offre financière en euros ou en dirhams et détaillée par type de coûts ; L'offre financière s'entend ferme et inclut tous les frais relatifs à la prestation : honoraires, per diem, transports locaux, etc.

Les offres rédigées en français ne devront pas dépasser 10 pages (hors CV en annexe) et seront évaluées selon les critères et la pondération suivante :

Méthodologie : 40%	Profil des expert-e-s : 35%	Proposition financière : 25%
--------------------	-----------------------------	------------------------------

Les offres sont à envoyer par email, au plus tard le **mardi 20 septembre 2022 à 12h** (heure française), en précisant dans l'objet du message « **Evaluation à mi-parcours PRIM** », aux adresses suivantes :

[paola.chianca@expertisefrance.fr](mailto:paola.chianca@expertisefrance.fr)

[aurore.lhomme@expertisefrance.fr](mailto:aurore.lhomme@expertisefrance.fr)

A noter que seule la date et l'heure de réception feront foi.